

Groupe Parc municipal de Tucard

Plan de la présentation

- En bordure du Parc
- Le Parc : principales caractéristiques
- Fonctions du parc et recommandations globales
- Les aménagements à réaliser en bordure du parc
- Les aménagements au sein du Parc
 - La végétalisation
 - Les aménagements pour les jeux
 - Les aménagements « hors jeux »
- Conclusion
- Exemple d'aménagement

NB : Des plans d'ensemble et une proposition schématique d'exemple d'aménagement sont intégrés dans cette présentation: nous précisons que le fond du plan utilisé a été fourni par la municipalité mais que les tracés réalisés (limites du parc, de la zone naturelle, des routes...) ont été tracés dessus de manière « artisanale » à main levée (avec outil powerpoint) et n'ont pas la prétention d'être des représentations précises.



Autour du Parc de Tucard

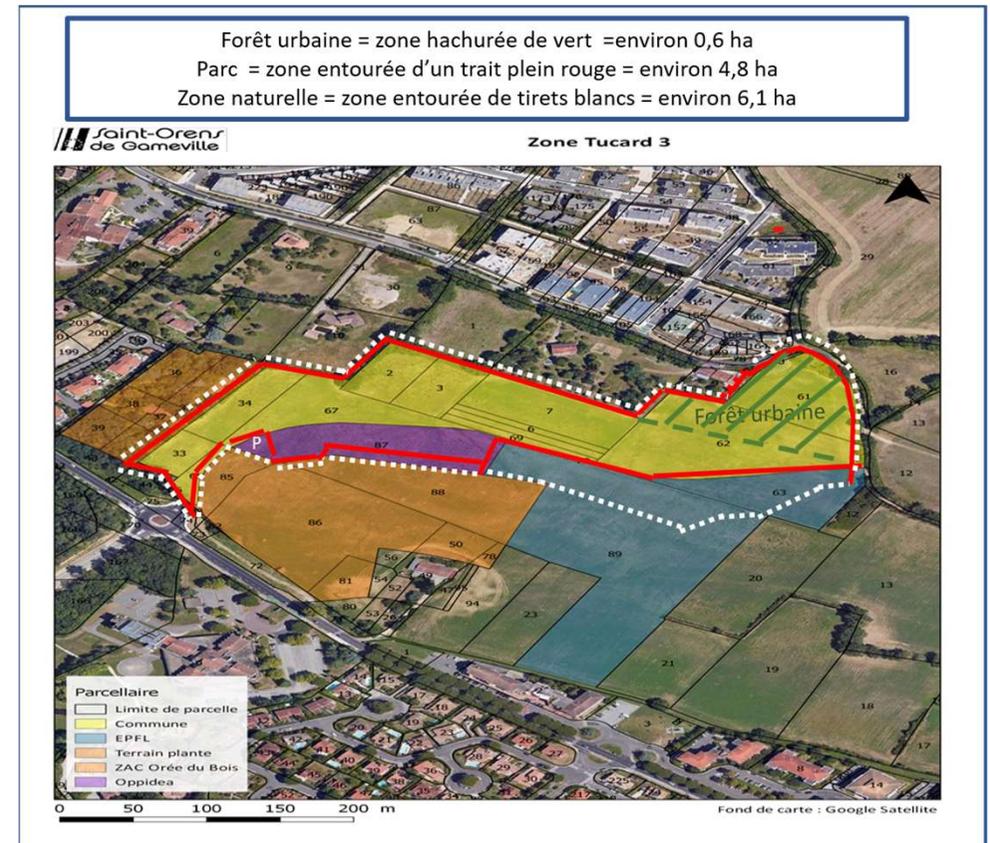
De nombreuses habitations collectives et plusieurs réservoirs de biodiversité

❖ Habitat et école

- Habitations collectives (actuelles et/ou futures).
 - ✓ 450 logements = jardins de Tucard (au Nord)
 - ✓ 150 logements = bordure Ouest
 - ✓ Zone de Tucard Orée du bois : 200 à 250 logements engagés à ce jour sur un ensemble pouvant aller jusqu'à 800.
- Ecole primaire prévue en 2025, lycée

❖ Biodiversité

- Des réservoirs et corridors de biodiversité en bordure du Parc
 - ✓ Bois de Tachou, forêt urbaine,
 - ✓ Prairies sèches de Nazan
 - ✓ Chemin de Nazan
- Aucune végétation arbustive ou arborée côté Sud et Ouest



Le Parc de Tucard

Un espace « vierge » de 4,8 ha (dont 0,6 ha de forêt urbaine)

Parcelle de plateau très allongée : 450 m x (80 à 100 m)

- Vue très étendue sur les Pyrénées (sauf là où immeubles)
- Très exposée aux vents dominants (axe Est-Ouest)
- Parcelle de crête avec légères pentes côté Nord et Sud
- Sans cours d'eau ou mares
- Sol argilo-calcaire peu à moyennement profond

Végétation et faune

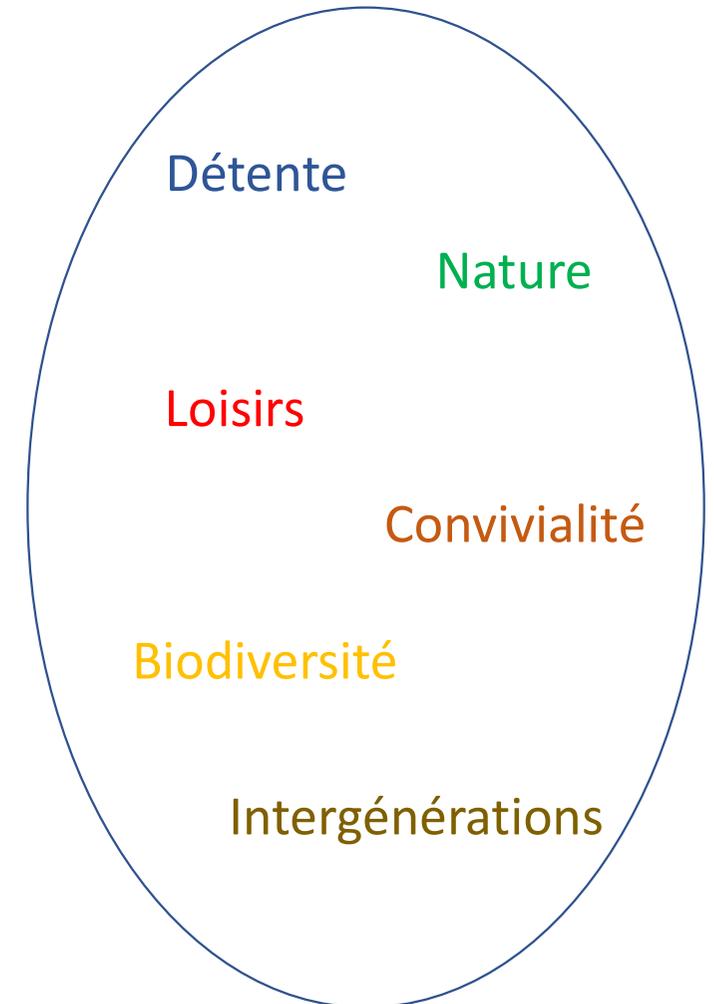
- Vieille luzernière récemment retournée qui sera ressemée en 2022
- Ni arbre ni arbuste pouvant apporter ombre, fraîcheur, abri du vent sauf :
 - Petit secteur avec chênaie naissante (Nord-Ouest)
 - Aménagement arboré vers rond-point bois du Tachou.
 - Forêt urbaine
- Faune classique pour ce type de milieu (papillons, orthoptères, oiseaux...)
- Traces de passages d'animaux (sangliers, chevreuils...)



Le Futur Parc municipal du Tucard

Fonctions et recommandations globales

- ❖ Être un lieu de détente en plein air destiné à tous les Saint-Orennais mais particulièrement aux habitants des immeubles à proximité
 - Être destiné à tous les publics : différents âges et catégories socio-professionnelles, personnes à mobilité réduite...
 - Proposer des activités récréatives diverses (promenades, jeux, sports...) adaptées aux différents publics.
 - Favoriser échanges, convivialité, relations intergénérationnelles...avec des zones plus ou moins animées.
 - Prendre en compte proximité futur groupe scolaire et Lycée.
- ❖ Permettre la préservation de la biodiversité et, développer sur le site un aspect le plus « naturel » possible
 - Favoriser le développement de la biodiversité sur le site et créer ainsi une source éducative de plaisir et de découverte
 - Assurer le lien avec les réservoirs de biodiversité hors du Parc
 - Utiliser pour les aménagements (jeux, sentiers, constructions...) des matériaux ayant un aspect naturel et environnementalement vertueux.



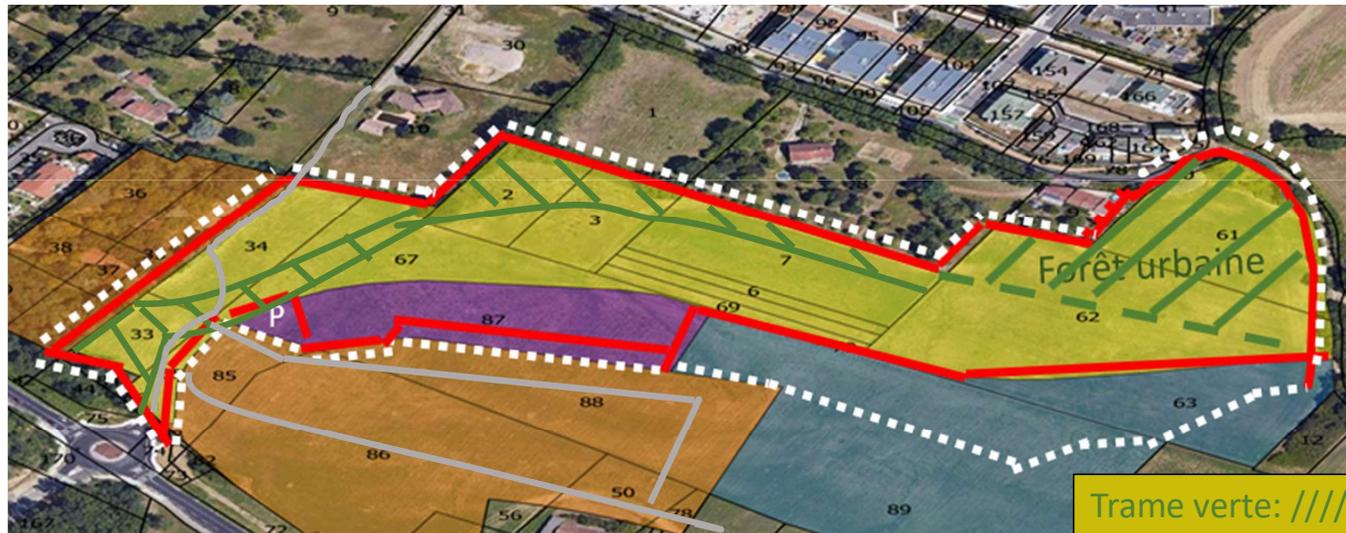
Le Futur Parc municipal du Tucard

Aménagements à réaliser en bordure de Parc

- ❖ Création d'un corridor écologique pour relier la zone Nord-Est du Parc (forêt, prairies et chemin de Nazan) au bois de Tachou.

- Bandes de végétation (arbres, arbustes...) en bordure Nord et Ouest
- Prise en compte de la délicate jonction entre Ouest du parc et bois de Tachou

- ❖ Implantation de haies champêtre en bordure sud
 - Favorisera la biodiversité
 - Rôle dans le paysage (cacher en partie vue sur immeubles et garder vue sur Pyrénées)
- ❖ Accès et parkings
- ❖ Acquisition de plusieurs parcelles jouxtant le Parc



Aménagements à réaliser au sein du Parc

Quelle végétalisation ?

- ❖ Gestion différenciée des zones en prairie (et implantation-si possible-sans retourner le sol)
- ❖ Plantation importante d'arbres et d'arbustes
- ❖ Verger et jardin pédagogique
 - Verger ouvert à tous : aspects paysager, environnemental, convivial
 - Jardin potager et floral pédagogique (écoles...)
 - Jardins familiaux : option non retenue

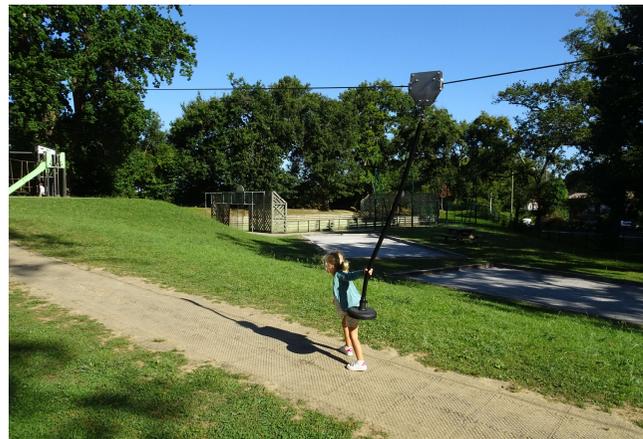


Aménagements à réaliser au sein du Parc

Les principaux aménagements recommandés

❖ Jeux pour petits

- Aires de jeux par tranches d'âge avec balançoires, toboggans...
- Tyrolienne



Aménagements à réaliser au sein du Parc

Les principaux aménagements recommandés

❖ Jeux pour plus grands

- Terrain multi-sports (City Stade)
- Grand terrain de jeu en herbe
- Terrain de pétanque



Aménagements à réaliser au sein du Parc

Les principaux aménagements recommandés

❖ Aménagements « hors jeux »

- Sentiers
- Parcours de santé
- Zones de pique-nique
- Toilettes et point(s) d'eau
- Préau
- Théâtre de verdure
- Observatoire
- Maison de la Nature



Conclusions

Les aménagements recommandés devraient permettre de :

- Fournir aux habitants un lieu récréatif, de détente, de jeux, d'échanges...
- Contribuer au niveau biodiversité à la constitution des trames vertes et noires et offrir un cadre « naturel » à ceux qui fréquenteront le site.
- Créer ainsi une réelle identité à ce lieu : Détente, loisirs, nature

Parmi les recommandations (toutes importantes à nos yeux), nous attirons l'attention sur :

- Ne pas saturer l'espace par trop d'aménagements
- Faire le lien avec établissements scolaires environnants
- Approfondir le concept de Maison de la Nature
- S'entourer d'une expertise locale et régionale pour le corridor écologique
- Bien réfléchir aux accès et parkings en évitant trop entamer le site
- Assurer continuité entre sentiers du parc et chemins ou voies cyclables environnantes
- Acquérir des parcelles supplémentaires proposées car la taille de ce site (moins de 5 ha) reste relativement modeste compte tenu de l'urbanisation importante à sa proximité

Merci aux membres du groupe Parc de Tucard pour leur contribution, et, en particulier à Marina Angel et Jérôme Cazenave-Larroche pour leur participation active à toutes les réunions

Merci à Serge Jop pour les éléments qu'il nous a apportés pour la connaissance du site et à Pierre Audoubert pour son appui

Pierre Jouffret et Éliane Moreaux

100 mètres

Forêt urbaine = zone hachurée de vert = environ 0,6 ha
Parc = zone entourée d'un trait plein rouge = environ 4,8 ha
Zone naturelle = zone entourée de tirets blancs = environ 6,1 ha



- | | | | | | |
|--|---|--|--|--|--|
|  Jeux enfants |  Zone de pique-nique |  Tyrolienne |  Maison nature |  Pelouse pour jeux libres |  Parking engazonné |
|  City Parc |  Verger |  Théâtre |  Préau |  Trame verte |  Route goudronnée |
| | | |  Observatoire | |  Sentier principal |
| | | | | |  Sentier secondaire |